

# Le 7 mars

## exigeons le retrait du CPE !

Emploi des jeunes : halte à la précarité !

**Le contrat première embauche (CPE) précarise les situations de travail et la vie des jeunes de moins de 26 ans.**

**Face au mépris affiché par le gouvernement pour le dialogue social, nous devons nous mobiliser pour nous faire entendre.**

 **NON à la précarité et à la discrimination !**

Le CPE est un contrat inacceptable :

- il permet de licencier sans motif ;
- il impose une période d'essai, donc d'incertitude, de 24 mois ;
- il instaure une discrimination par l'âge ;
- il ne donne aucune garantie de déboucher sur un emploi stable.

 **OUI à un véritable avenir pour les jeunes !**

La CFDT revendique un droit à l'avenir pour les jeunes, qui doivent être considérés comme des salariés à part entière.

Nous voulons des mesures adaptées aux différentes situations des jeunes en donnant à chacun :

- une formation initiale permettant d'acquérir un socle de connaissances de base ;
- une formation qualifiante ;
- un accompagnement personnalisé vers l'emploi ;
- un revenu d'autonomie pour les moins de 25 ans, dans le cadre d'un projet d'insertion dans la vie professionnelle.

**Salariés, jeunes, parents,  
nous sommes TOUS concernés.  
Le 7 mars, allons manifester  
pour obtenir le retrait du CPE !**